

PEUGEOT ASSURANCE

VOUS ÊTES UNIQUE, ET NOTRE ASSURANCE EN TIENT COMPTE



PEUGEOT
ASSURANCE



Vous envisagez tout prochainement d'acheter une nouvelle Peugeot ou une Peugeot Occasion. Une décision certainement mûrement réfléchie. Après avoir choisi le modèle, les options et la couleur, il vous faut maintenant penser à l'assurer comme elle le mérite. Avec Peugeot Assurance, vous avez la certitude d'être parfaitement couvert.

En Belgique, vous avez l'obligation de souscrire **une assurance auto responsabilité civile (RC)**. C'est la base. Cette assurance rembourse - notamment - à votre place les dommages subis par des tiers si vous êtes responsable d'un accident.

TOUJOURS LA MEILLEURE PROTECTION POUR VOTRE PEUGEOT NEUVE OU D'OCCASION!

NEUVE, RÉCENTE OU D'OCCASION :
OPTEZ POUR LA FORMULE OMNIUM QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX!

La formule omnium : pour votre Peugeot neuve ou de moins de deux ans

Votre Peugeot est neuve ou a moins de deux ans ? L'**omnium** de Peugeot Assurance vous offre une protection optimale en cas de dégâts matériels résultant :

- d'un accident
- d'un vol ou d'une tentative de vol
- d'un bris de vitres
- d'un acte de vandalisme
- d'un incendie
- de forces de la nature ou de heurts d'animaux

La formule omnium 24+, pour votre Peugeot âgée entre deux et cinq ans

Parce que votre Peugeot Occasion mérite aussi une protection sur mesure, Peugeot Premium Assurance vous propose une formule unique destinée aux voitures d'occasion âgées entre deux et cinq ans : **l'omnium 24+**.

Cette formule offre à votre Peugeot les mêmes garanties qu'une omnium mais à un tarif tenant compte de l'âge de votre véhicule. Votre prime est en effet calculée sur la base de sa valeur facture et non de la valeur catalogue, comme c'est le cas pour un véhicule neuf.

La formule mini-omnium

Même si votre Peugeot prend de l'âge, elle reste malgré tout précieuse à vos yeux. Pensez à Peugeot Primo Assurance et sa formule **mini-omnium** destinée aux véhicules de plus de cinq ans. Elle offre à votre Peugeot les mêmes garanties que la formule omnium, à l'exception de la garantie dégâts matériels.

LES ATOUTS DE PEUGEOT ASSURANCE

L'OMNIUM DE PEUGEOT ASSURANCE,
C'EST AUSSI :

La valeur de votre nouvelle Peugeot garantie pendant 3 ans

Votre voiture est volée ou déclarée en perte totale ? Pas de panique ! Si votre véhicule a moins de 3 ans au moment du sinistre, vous avez la possibilité de choisir une nouvelle Peugeot d'une valeur équivalente. Vous préférez opter pour une indemnisation en espèces ? C'est possible aussi moyennant l'application d'une dégressivité sur la valeur assurée.

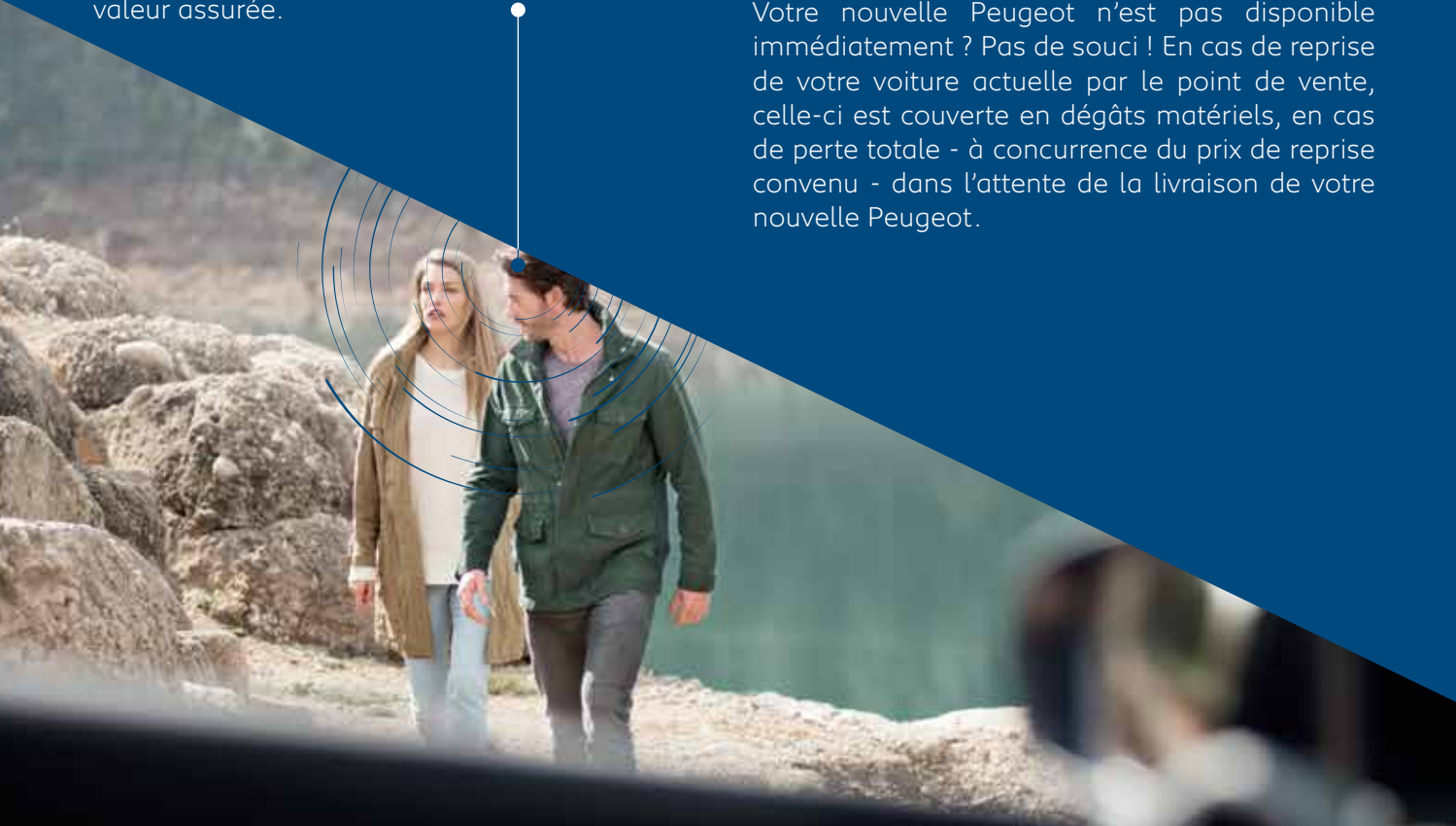
Une attente sans souci en cas de reprise du véhicule

Votre nouvelle Peugeot n'est pas disponible immédiatement ? Pas de souci ! En cas de reprise de votre voiture actuelle par le point de vente, celle-ci est couverte en dégâts matériels, en cas de perte totale - à concurrence du prix de reprise convenu - dans l'attente de la livraison de votre nouvelle Peugeot.

Une franchise à 0 € en option

Pas de mauvaise surprise en cas d'accident puisque, dès la souscription de votre contrat d'assurance, vous connaissez précisément le montant de la franchise qui reste à votre charge. En option, cette franchise peut même être ramenée à 0 € :

- en cas de perte totale ou
- en cas de réparations de votre véhicule auprès d'un réparateur Peugeot conventionné si le coût des réparations dépasse le montant de la franchise fixée au contrat.



DES GARANTIES
COMPLÉMENTAIRES INDISPENSABLES



La sécurité du conducteur

Savez-vous que si vous êtes blessé en tant que conducteur, par exemple, lors d'un accident en tort ou sans tiers responsable, vous risquez de devoir assumer personnellement les frais et les conséquences de vos blessures ? L'option **sécurité du conducteur** veille à votre tranquillité d'esprit en toutes circonstances, que vous soyez au volant de votre propre voiture, que quelqu'un d'autre la conduise ou que vous conduisiez un autre véhicule que le vôtre dans le cadre de votre vie privée.



La protection juridique

Un accident entraîne bien souvent un désaccord entre les parties concernées. Et il n'est pas rare que celui-ci aboutisse au tribunal. La garantie **protection juridique** de Peugeot Assurance est là pour défendre au mieux vos intérêts. Elle prend en charge les démarches nécessaires à la récupération de votre dommage ainsi que les frais de votre défense juridique.



L'Assistance +

Dépannage, remorquage, voiture de remplacement, cette garantie assure votre mobilité en Belgique comme à l'étranger.

PEUGEOT ASSURANCE
C'EST AUSSI BIEN D'AUTRES
AVANTAGES...

• Une assistance réparation - en cas d'accident totalement en droit ou en complément de votre garantie dégâts matériels - comprenant la mise à disposition gratuite d'un véhicule de remplacement :

- ▶ pendant **toute la durée des réparations** de votre Peugeot réalisées auprès de l'un de nos réparateurs Peugeot conventionnés
- ▶ pendant **6 jours** si votre véhicule est déclaré en perte totale par l'expert

En cas de vol, vous bénéficiez également d'un véhicule de remplacement pendant 30 jours, pour autant que vous ayez souscrit la garantie vol. En cas de perte totale ou de vol, si vous optez pour une nouvelle Peugeot, ces délais sont prolongés jusqu'à la livraison de celle-ci, avec un maximum de 3 mois.

• Des réparations réalisées dans les règles de l'art auprès d'un Réparateur Peugeot conventionné de votre choix.

• Vous êtes victime d'un accident mais vous n'êtes pas en tort ou vous souhaitez faire appel à votre garantie dégâts matériels ? Vous n'avez pas à vous soucier du paiement de la facture. Peugeot Assurance paie directement tous les frais à votre réparateur Peugeot conventionné, à l'exception de la franchise éventuelle et de la TVA récupérable.

• Vous êtes assuré auprès d'une autre compagnie et souhaitez passer chez Peugeot Assurance ? Nous nous occupons de toutes les démarches à votre place.





Vous souhaitez obtenir
davantage d'informations
sur Peugeot Assurance
ou demander une offre?

RENDEZ-VOUS
SUR **PEUGEOT.BE**
OU APPELEZ
GRATUITEMENT
LE **0800 96 390**



Le produit Peugeot Assurance est une assurance qui rassemble les garanties Responsabilité, Protection du véhicule (omnium, omnium 24+, mini-omnium, ...), Protection du Conducteur, Protection juridique et Assistance. Ce produit a été développé par A.Belgium, compagnie d'assurances belge, et est soumis au droit belge. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction tacite. Ce produit Peugeot Assurance est réservé à la Belgique.

N'oubliez pas de consulter les conditions générales d'assurance de ce produit avant de le souscrire. Les couvertures offertes sont nombreuses et expliquées dans ces conditions qui précisent également les éventuelles limites et exclusions des garanties. Vous pouvez obtenir ce document gratuitement sur le site Internet www.peugeot.be.

En cas de plainte éventuelle, vous pouvez faire appel au service Customer Protection (place du Trône 1 à 1000 Bruxelles, e-mail: customer.protection@axa.be). Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman.as).

PEUGEOT ASSURANCE est un produit d'A.Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979) Siège social : place du Trône 1 - 1000 Bruxelles (Belgique) • Tél. : 02 678 61 11 • Fax : 02 678 93 40 • N° BCE : TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles.

PSA Finance Belux S.A. • Avenue de Finlande 8 boîte 2 à B-1420 Braine-l'Alleud • n° BCE 0417.159.386 • Tél. : +32 (0)2 370 77 11 • Fax : +32 (0)2 332 12 33 • psdfinance.com • N° d'inscription FSMA 019653A • IBAN : BE86 3100 0100 5250 • BIC : BBRU BE BB, agit en tant qu'agent d'assurances lié d'A.Belgium S.A. Les points de vente Peugeot agréés FSMA agissent en tant que sous-agents de PSA Finance Belux SA. Les points de vente Peugeot non-agrégés FSMA agissent en tant qu'apporteurs de clients.

E.R. : Salima de Maurissens • Avenue de Finlande 8 boîte 2 à B-1420 Braine-l'Alleud • n° BCE 0417.159.386 • Tél. : +32 (0)2 370 77 11 • Édition : 12/2017